

Déclaration préalable

Recouvrement (droit fiscal)

Définition de glossaire

Mis à jour le 27 octobre 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Procédure de l'administration fiscale pour obtenir le paiement d'une somme due. Par exemple, envoi d'un avis d'imposition pour l'impôt sur le revenu.

- [Bofip-impôts n°BOI-REC-PART relatif à la mise en recouvrement et au paiement des impôts des particuliers](#)



**Mairie
de Nargis**

1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr